

Liste des postes à exigence particulière Rentrée 2024

(soumis à un avis favorable de la commission et départage au barème)

HORS ASH

- Directeur d'une école avec une décharge totale (hors écoles relevant du réseau d'éducation prioritaire ou de la politique de la ville) : (fiche de poste à exigence particulière n°1)
 - EPPU Joseph Rollo – AURAY
 - EPPU Les rives du Loch – AURAY
 - EPPU Catherine Descartes – ELVEN
 - EEPU Prat Foen – GUIDEL
 - EEPU Pierre et Marie Curie - HENNEBONT
 - EPPU L'encre bleue – LANDEVANT
 - EPPU Romain Rolland – LANESTER
 - EPPU Le Menez – LARMOR PLAGE
 - EPPU Bois Bissonnet – LORIENT
 - EPPU René Guy Cadou - LORIENT
 - EPPU Georges Brassens – PLOEREN
 - EPPU Germaine Tillion – PLUNERET
 - EPPU Joseph Rollo – PLUVIGNER
 - EPPU Beau soleil - QUESTEMBERG
 - EPPU Julie Daubié – ST AVE
 - EPPU Marie Curie – THEIX NOYALO

- Directeur d'une école relevant du réseau d'éducation prioritaire: (fiche de poste à exigence particulière n°2)
 - EPPU Suzanne Bourquin – JOSSELIN
 - EEPU Bois du Château – LORIENT
 - EMPU Jacques Prévert – LORIENT
 - EPPU Keryado-Jean de la Fontaine – LORIENT
 - EMPU Marcel Pagnol – LORIENT
 - EPPU Armorique – VANNES
 - EPPU Cliscouët – VANNES
 - EPPU Jacques Prévert – VANNES

- Directeur d'une école en quartier politique de la ville : (fiche de poste à exigence particulière n°3)
 - EMPU Eric Tabarly – AURAY
 - EEPU Eric Tabarly – AURAY

- EMPU Paul Éluard – HENNEBONT
 - EEPU Paul Éluard – HENNEBONT
 - EMPU Joliot Curie - LANESTER
 - EEPU Joliot Curie – LANESTER
 - EEPU Pablo Picasso – LANESTER
 - EPPU Jean Moulin – VANNES
- Enseignant en classe unique chargé d'une école insulaire (fiche de poste à exigence particulière n°4)
 - EPPU de HOEDIC
 - EPPU de HOUAT
 - Coordonnateur départemental du CASNAV (fiche de poste à exigence particulière n°5)
 - Enseignant chargé de la scolarisation des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) (fiche de poste à exigence particulière n°6)
 - Enseignant en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) (fiche de poste à exigence particulière n°7)
 - animateur en secteur rural mission équipe mobile de liaison et d'animation (EMALA) (fiche de poste à exigence particulière n°8)

ASH

- Enseignant en dispositif d'autorégulation (DAR) (fiche de poste à exigence particulière n°9)
- Enseignant en dispositif ASH : BELLE-ILE (fiche de poste à exigence particulière n°10)
- Enseignant en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) Trouble du spectre de l'autisme (TSA) en école primaire : EPPU Bois Bissonnet – LORIENT, EEPU Merville – LORIENT et EPPU Quartier de Rohan – VANNES (fiche de poste à exigence particulière n°11)
- Enseignant en ULIS TSA en collège : collège Cousteau – SENE, collège Charles de Gaulle – PLOEMEUR (fiche de poste à exigence particulière n°12)
- Enseignant à la maison départementale de l'autonomie (MDA) (fiche de poste à exigence particulière n°13)
- Enseignant en unité d'enseignement en maternelle (UEMA) pour enfants porteurs de troubles neuro-développementaux dont l'autisme : EPPU Le Manio – LORIENT et EPPU La Rabine – VANNES (fiche de poste à exigence particulière n°14)
- Coordonnateur de l'unité d'enseignement (UE) du centre de Kerpape – PLOEMEUR (fiche de poste à exigence particulière n°15)
- Enseignant en service pour jeunes déficients visuels (SJDV) Centre Gabriel Deshayes – AURAY (fiche de poste à exigence particulière n°16)
- Enseignant en centre pédopsychiatrique pour enfants et adolescents (CPEA) (fiche de poste à exigence particulière n°17)